

TIZI-OUZOU

Des enseignants sans salaire depuis plus de trois ans à Maâtkas

"Comment se fait-il qu'un Etat qui se targue d'avoir des recettes mirobolantes et une embellie financière sans précédent ne puisse pas régler les salaires de quelques enseignants datant de plusieurs années ?" "Comment un ministre, qui, du reste, ne cesse de jeter le descredit sur les enseignants qu'il accable de tous les maux, leur faisant endosser toutes les tares du système éducatif et du faible niveau qui y règne, ne fait rien pour venir en aide à ceux-ci ou du moins tenir ses promesses qu'il n'a pas cessé d'étaler dans la presse nationale, notamment, pour la régularisation de la situation financière des fonctionnaires de l'éducation ?" "Comment des responsables dans les discours officiels illustrent un pays avec un fonctionnement modèle ne peuvent-ils pas régler de tous petits problèmes à leurs administrés ?" Ce sont là, parmi

toute une litanie, les questions que se posent des fonctionnaires et des enseignants de plusieurs écoles de la circonscription de Maâtkas, sans pouvoir trouver de réponses rationnelles, eux qui nous ont interpellés sur une situation des plus alarmantes qu'ils vivent "depuis des lustres".

En effet, ils seraient nombreux les vacataires, les contractuels ou ceux recrutés dans le cadre de suppléances à exercer depuis des années sans pour autant percevoir le moindre sou. Ces derniers, des universitaires pour la plupart, ont été recrutés, du moins pour certains d'entre eux, et sont sur poste depuis les rentrées scolaires de 2000 et 2001, répartis sur tous les établissements de la circonscription, tous paliers et niveaux confondus. Une enseignante du primaire, licenciée de son état et qui en est à sa troisième année d'exercice,

nous avoue : "Malgré mon âge, je vis toujours aux crochets de mes parents. Toutes mes démarches pour espérer ma régularisation ont été vaines.

Au niveau de la direction de l'éducation de Tizi-Ouzou où je me rends à chaque fois pour réclamer et après m'avoir fait déplacer plusieurs fois pour une histoire de documents manquants, on me demande toujours d'attendre ou on jette la responsabilité sur le service comptabilité et finances de la wilaya".

Des enseignants se trouvant dans une situation identique renchérissent qu'on leur interdit même l'accès aux cantines des écoles sans payer. Ils se demandent "comment peut-on satisfaire une telle exigence venant d'un employeur qui ne vous paie pas depuis des années ?" "Pourtant, ajoutent-ils, bien des écoles ne fonctionnent que grâce aux vacataires et

contractuels." Pour illustrer ce fait nos interlocuteurs donnent l'exemple de l'école de Takhrbit dont le personnel est constitué uniquement de vacataires. Ils arrivent à la conclusion que leur "recrutement" n'est dû qu'à la peur des autorités de la réaction des parents d'élèves si leurs enfants venaient à se retrouver sans enseignants. Une situation de "bouche-trous", qu'ils ont de plus en plus de mal à accepter. Quant aux promesses récurrentes de normalisation administrative et financière de leur situation, ils n'y croient plus.

En outre, même le statut de titulaire n'a pas mis un terme de manière définitive aux tracasseries des membres de la corporation. D'autres fonctionnaires nous ont parlé, eux, de primes multiples, d'allocations familiales, d'échelons... en attente d'une régularisation qui devait venir il y a bien longtemps.

R. A.

SOUK-EL-TENINE

Mise en cause dans un récent article, la section du RND et la famille Aïssaoui réagissent

La section locale du RND de Souk-El-Tenine nous a fait parvenir une mise au point dans laquelle elle nie toutes les accusations portées par le P/APC de la même commune, d'obédience FFS, dans une récente affaire liée à la menace d'un citoyen de recourir à la grève de la faim, contre son seul élu au sein de cette assemblée. Pour rappel, le P/APC a accusé cet élu de "vouloir faire de la politique sur le dos de la commune et de manipuler ce citoyen à des fins électoralistes", tout en dénonçant "son irresponsabilité, car voulant pousser un diabétique vers l'irréparable".

Qualifiant les propos tenus de "pour le moins calomnieux", la section locale du parti de l'ex-chef du gouvernement rétorque en accusant le P/APC de faire en quelque sorte dans la diversion en déclarant que "l'APC ne peut pas s'interférer dans une affaire de justice". En effet, la déclaration souligne : "Monsieur le maire a cru bon de désigner du doigt l'élu du RND d'être derrière la décision du citoyen Bachih de recourir à la grève de la faim, alors que l'APC est juridiquement partie prenante de l'affaire en question qui est actuellement entre les mains de la justice.

"C'est de cette manière que les rédacteurs de la précision invitent le P/APC à "revenir à la raison et prendre en charge sans parti-pris cette affaire qui n'a que trop duré en appliquant la réglementation en vigueur, au lieu de jeter l'anathème sur un élu qui n'a fait que soutenir un valeureux moudjahid d'hier et d'aujourd'hui dans sa quête de justice et qui n'a trouvé comme ultime recours que de mettre sa vie en danger pour se faire entendre".

Pour leur part, et d'un autre côté, des membres de la famille Aïssaoui

ont réagi aux "propos mensongers", pour reprendre leur expression, du citoyen en question, Bachih, l'accusant d'avoir "dénaturé le fond du problème et de vouloir influencer le cours d'une procédure judiciaire légale" dans la version donnée à notre journal. Ils soutiennent que "le véritable litige n'est pas du tout relatif à l'empêchement mais au mur mitoyen entre nos deux propriétés que ce voisin a détruits avec les terrassements qu'il a effectués", tout en renchérissant que c'est une affaire "exclusivement du ressort de la justice et qui dépasse le cadre et les prérogatives de l'APC", avant de nous apprendre qu'ils sont "détenteurs de plusieurs jugements rendus en leur faveur dont une condamnation à l'astreinte contre leur

adversaire". Selon eux, avant de porter l'affaire devant les tribunaux, plusieurs tentatives de règlement à l'amiable auraient été entreprises par le P/APC et des notables de la commune, "mais elles ont échoué, pour la raison que leur vis-à-vis aurait refusé d'y souscrire", disent-ils.

De plus, ils ont tenu à préciser qu'ils ont été victimes de sa part d'une agression à l'arme blanche, une autre affaire judiciaire supplémentaire qui serait programmée en pénal pour ce mois courant.

Ils terminent en désignant sans citer nommément "des gens derrière cette affaire, à l'origine de beaucoup de mal dans la commune et qui manipulent ce citoyen".

R. R.

ILLOULA

Un veilleur de nuit renversé par un chauffard

Un chauffard, circulant à grande vitesse sur le CW9, a renversé en début de soirée du 30 décembre un paisible père de famille venant de Boubhir et qui se dirigeait tranquillement vers le CEM de Tabouda où il exerce en qualité de veilleur de nuit. Percuté de plein fouet, l'homme a été secouru par un usager de la route qui l'a retrouvé gisant dans le fossé, inanimé et gravement blessé.

Evacué vers l'hôpital Meghrem-Lounès d'Azazga par l'automobiliste, son état de santé a nécessité son transfert au CHU de Tizi-Ouzou où il a subi une opération chirurgicale des suites de fractures occasionnées par le violent choc.

Le chauffard, sur qui pèse l'accusation de délit de fuite, n'a pas jugé bon de s'arrêter pour secourir sa victime.

Pis, selon les aveux du malheureux père de famille, ce conducteur atypique n'a pas obtenu aux signes de la main qu'il lui faisait en le voyant foncer sur lui, qualifiant ainsi l'accident d'acte prémédité.

Le P/APC d'Illoula, qui nous a donné l'information, déplore l'absence de signalisation et de balises de virages sur cette route dépourvue également d'acotement. Une plainte contre "x" sera déposée par la victime à sa sortie de l'hôpital, confie une source proche de sa famille.

S. Hammoum

MEDEA

Projet de réhabilitation du lac suspendu de Dhaia à Tamezguida

Un projet de réhabilitation du lac suspendu de Dhaia, sur les monts de Tamezguida (Médéa), est en gestation au niveau de la Direction du tourisme de la wilaya de Médéa, a-t-on appris auprès des responsables de cette structure.

Ce projet consiste en la réalisation, tout autour du lac, d'un ensemble d'infrastructures touristiques et de loisirs, susceptibles de redonner à cette "merveille" toute sa splendeur et sa magie.

Le lac suspendu de Dhaia, situé à 1 000 mètres d'altitude à l'intérieur des monts de Tamezguida, au nord de Médéa, est un site naturel sauvage et pittoresque, qui a besoin d'une réelle prise en charge susceptible de le préserver et de lui redonner sa vocation d'antan.

Le lac suspendu, une merveille de la nature, a toujours été un coin de villégiature pour les familles médéennes en quête d'air vivifiant et d'évasion. Situé à l'extrémité des monts de Tamezguida, dans la partie septentrionale de la chaîne montagneuse de l'Atlas, le lac suspendu de Dhaia offre une vue panoramique imprenable de la plaine de la Mitidja, la vallée de Bouroumi, les gorges de la Chiffa, la ville de Médéa, la vallée de Oued Harbil et une partie du Haut-Chelif.

Le lac s'étend sur une superficie de deux hectares, entouré d'une forêt de chênes séculaires, renfermant de nombreuses espèces végétales et d'essences rares, dont une multitude de variétés de chêne, d'ébale champêtre, d'orme, de caroubier, de pin d'Alep, d'olivier, de genêt et de mûrier.

Une diversité qui a transformé ce lieu en un véritable sanctuaire pour différentes espèces d'oiseaux comme la cigogne blanche, le courlis, le cormoran, la grue, la chouette, le faucon pèlerin, ainsi que diverses espèces mammifères, tels que le singe magot, le lièvre égyptien, le lapin, le chacal, le caméléon et la tortue clemmys. Ce site féérique a été la source d'inspiration pour d'innombrables histoires et contes imaginaires.

On lui prête également des vertus et des pouvoirs de guérison surnaturels. A l'origine de ce "mythe", l'histoire raconte qu'un saint homme, dénommé Si Mohamed Bouchakour, vint s'établir, vers le XII^e siècle, dans la région de Mouzaïa, formée alors de plusieurs tribus en guerre, qu'il réussit, au bout de quelques années, à concilier, lors d'un rassemblement organisé au pied des monts de l'Atlas blidéen.

En guise de récompense pour leur soumission, il leur promit de fertiliser leur pays, et avec sa hache, il fendit la montagne, provoquant le débordement d'un torrent impétueux qui inonda toute la vallée de la Mitidja. La rivière qui surgit fut appelée, alors, la rivière de la guérison (Oued Chiffa), dont l'eau fut utilisée pour guérir toutes sortes de maladies et de blessures. De retour chez eux, les représentants des tribus sollicitent une nouvelle fois l'aide du Saint pour fertiliser les immenses vignobles plantés dans la région.

Si Mohamed Bouchakour s'installa sur le mont Tamezguida et ordonna aux différentes communautés de lui monter, chaque matin, une cruche d'eau qu'il versait sur le sommet du pic.

C'est ainsi qu'est née la légende du lac suspendu de Dhaia, dont les eaux ne tarissent jamais, dit-on, et restent très abondantes, même en temps de forte sécheresse. Le lac suspendu est devenu, depuis, un lieu de "pèlerinage" pour de nombreux habitants de la région à la recherche de remède miracle et de guérison.

A l'approche de la saison des labours et des moissons, les villageois faisaient le déplacement jusqu'au sommet de la montagne pour prier et implorer l'aide de Dieu.

Le site continua d'accueillir des visiteurs, jusqu'à la fin des années 1980, date à laquelle l'accès au lac fut interdit au public pour des raisons sécuritaires.

APS